

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 NOVEMBRE 2025

Daniel Lampart, codirection du secrétariat de l'USS

Commentaire relatif à l'enquête sur la structure des salaires 2024

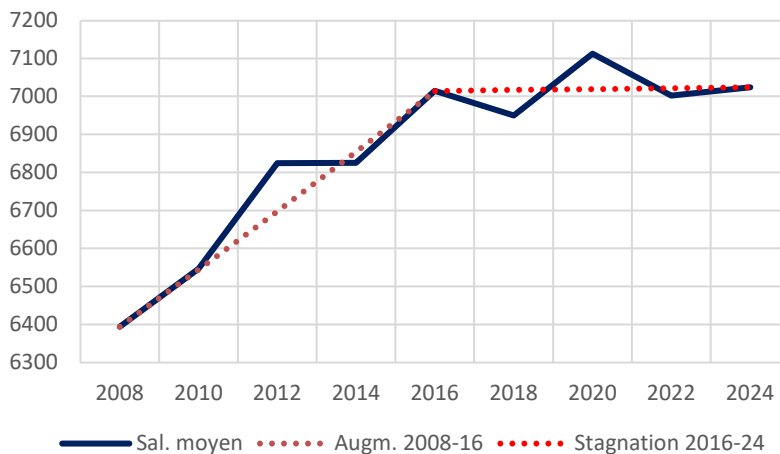
Stagnation des salaires réels : une politique patronale menée sur le dos des personnes qui travaillent

Les salaires réels stagnent

L'évolution salariale des dernières années a été défavorable aux personnes qui vivent de leur salaire. Et cela, alors même que les employeurs à travers tout le pays dénoncent une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2024 (ESS) le confirment désormais : les salaires moyens ont stagné au cours des huit dernières années (+0,1 %), rompant avec les années précédentes. De 2008 à 2016, les salaires réels avaient progressé en moyenne de 1,2 % par an. C'est la norme : la productivité du travail progresse d'environ 1 % par an — y compris ces dernières années. Les salaires réels devraient donc évoluer au même rythme.

Salaire médian réel et évolution des dernières années

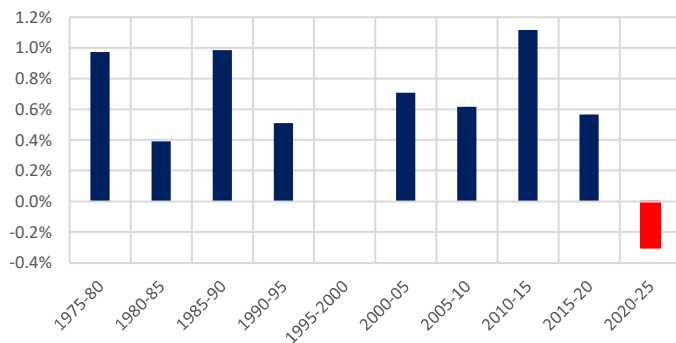
(selon l'ESS, en francs par mois, données standardisées)



Jamais les salaires n'avaient évolué aussi défavorablement que ces dernières années en Suisse. Par le passé, les salaires réels avaient presque toujours progressé, sauf durant la longue récession des années 1990, marquée par un chômage élevé. Ces dernières années pourtant, il y a pénurie de personnel. Les salaires réels, eux, ont reculé.

Croissance annuelle des salaires réels par périodes de cinq ans

(selon l'ISS, hors composante liée aux mutations structurelles, en pourcentage)

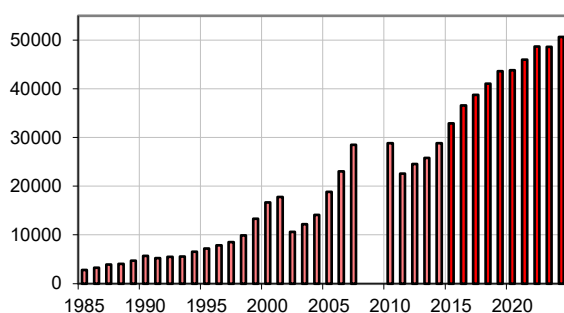


Lorsque des hausses de salaires ont tout de même été accordées, elles ont souvent été réparties de manière inégale. Dans de nombreuses entreprises, les employé-e-s de longue date et les personnes plus âgées ont été particulièrement désavantagé-e-s. Pour beaucoup d'entre eux, les salaires nominaux n'ont même pas été ajustés, si bien que ces personnes gagnent aujourd'hui nettement moins en termes réels.

Dividendes en hausse, marges confortables – actionnaires et employeurs en profitent

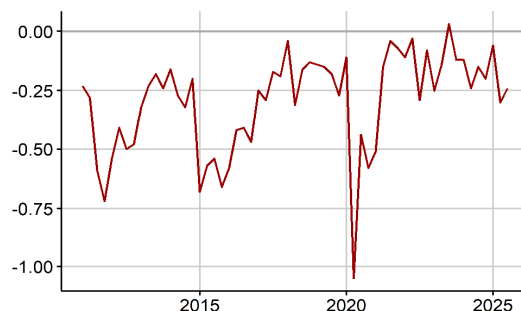
Quelles sont les raisons de cette évolution défavorable des salaires moyens et bas ? Le principal facteur est une redistribution plus marquée en faveur des actionnaires et des hauts revenus. Lors des négociations, le ton adopté par les employeurs et les cadres dirigeants est parfois frappant. Autrefois, il était entendu que les employeurs compensaient au moins le renchérissement pour leur personnel lorsqu'ils facturaient des hausses de prix à leur clientèle. Or entre 2021 et 2024 – des années de forte inflation –, cette pratique s'est raréfiée. Dans le même temps, les dividendes versés par les entreprises du SPI ont nettement progressé et les marges sont restées élevées (sauf pendant la période Covid).

Versements de dividendes des entreprises du SPI (en mio. francs, HSLU/Vontobel)



Marges des entreprises suisses

(selon les signaux conjoncturels de la BNS)

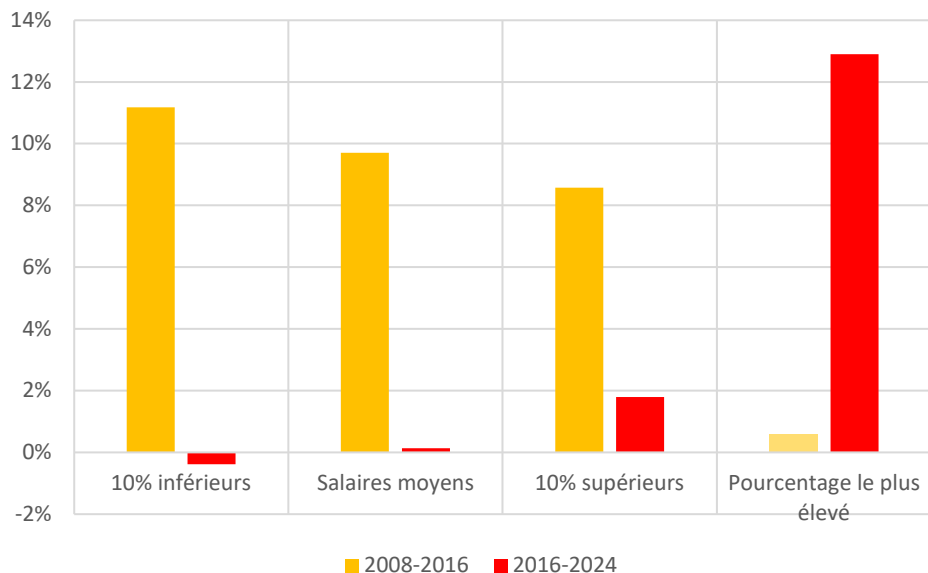


L'écart salarial se creuse à nouveau : hausses pour les cadres, baisse des salaires réels pour les autres

Entre 2016 et 2024, les salaires du 1 % supérieur ont fortement progressé, contrairement aux salaires moyens et bas. L'écart salarial s'est à nouveau creusé, les cadres s'étant montrés plus généreux envers eux-mêmes qu'envers leur personnel. Les nouvelles statistiques salariales montrent que les salaires réels des cadres ont augmenté entre 2016 et 2024, selon leur niveau de fonction, de 0,5 % à 6 %. En 2024, les salarié-e-s sans fonction d'encadrement touchaient, en revanche, un salaire réel inférieur de 0,5 % à celui de 2016 (mesuré au salaire médian).

Progression des salaires réels selon les classes salariales

(selon l'ESS, ensemble de l'économie, p99 jusqu'en 2016 : secteur privé)¹



Du point de vue syndical, d'autres facteurs ont pesé sur les négociations salariales, au-delà du ton plus dur adopté par les employeurs et les cadres. La faiblesse prolongée des taux d'intérêt a entraîné une hausse des besoins de financement des caisses de pension et des solutions de branche pour les retraites anticipées (construction et artisanat). Dans certains cas, il a fallu renoncer à des augmentations de salaires pour éviter des baisses de prestations. L'inflation apparue à partir de 2021 a surpris après une décennie de stagnation voire de baisse des prix. Face à des employeurs plus offensifs, il aurait fallu, dans les négociations salariales, passer plus vite d'une posture défensive à une stratégie offensive, ce qui n'a pas été simple et n'a pas toujours réussi. La situation s'est encore compliquée par le fait qu'une partie du renchérissement était importée (goulets d'étranglement, hausse des prix des matières premières). De nombreux employeurs ont alors refusé toute discussion salariale, tout en répercutant leurs hausses de coûts sur la clientèle, notamment dans la construction, le commerce de détail, la restauration et même l'industrie. Les résultats de l'ESS

¹ L'évolution des salaires du 1 % supérieur pour 2024 est une estimation de l'USS. Pour 2023, nous avons utilisé les statistiques AVS 2023, et supposé pour 2024 une progression parallèle à la tendance générale. Entre 2008 et 2016, faute de données globales, seules les données du secteur privé ont été retenues. C'est pourquoi nous nous basons sur les salaires du secteur privé. L'évolution de l'ensemble de l'économie ne diffère toutefois pas de manière notable, comme le montrent notamment les statistiques salariales de l'AVS.

publiés aujourd'hui rappellent qu'il faudra désormais, en Suisse aussi, plus de confrontations et une action syndicale plus résolue pour obtenir de véritables hausses de salaires.

Un signe encourageant ressort néanmoins des nouvelles statistiques : l'écart salarial entre femmes et hommes continue de s'atténuer, en particulier parmi les salarié-e-s sans fonction d'encadrement. Mais même dans ce segment, les femmes gagnent encore 5,2 % de moins que les hommes. Il faut poursuivre les efforts pour que la situation des femmes s'améliore réellement.

Écart salarial femmes – hommes parmi les salarié-e-s sans fonction d'encadrement
(selon l'ESS)

